



Comité Départemental de golf de la Sarthe, Maison Départementale des sports, 29, boulevard Saint Michel, 72000 LE MANS



**CHAMPIONNAT TERRITOTIAL DE GOLF
TROPHEE CD GOLF SARTHE-MAYENNE
GOLF D'ARCONNAY
31/08 ET 01/09 2019**

Partenaires :



Comité de l'épreuve

Philippe GUENVER, Président du Comité territorial de Golf

Farid OUARTI, Vice-Président du Comité territorial de Golf (responsable championnats)

La Direction du Golf d'Arçonnay

Deux représentants de la commission sportive du golf d'Arçonnay

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs de golf. Il peut être éventuellement modifié suivant les circonstances par les membres du Comité Territorial de Golf Sarthe-Mayenne. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

La procédure de jeu lent édictée par le Comité des Règles de la FF Golf s'applique. Les règles locales édictées par l'association sportive du golf d'Arçonnay s'appliquent.

Le comité préconise l'utilisation du « prêt, jouez ».

En quelques mots les grands principes de cette petite révolution !

- Jouez même si vous n'avez pas l'honneur mais que vous êtes prêt et pas votre partenaire :

- il y a du monde devant, votre partenaire est trop long pour jouer, Si vous êtes plus court, jouez en premier
- votre partenaire doit jouer un coup méritant plus de réflexion, jouez
- votre partenaire vient de sortir sa balle d'un bunker, et doit encore ratisser, récupérer son sac, son club, essuyer sa balle... jouez

> Jouez avant d'aller aider votre partenaire à chercher sa balle

- > Si vous n'êtes pas en train de jouer, vous devez être en train de préparer votre prochain coup...
- > Finissez de putter plutôt que de marquer votre balle
- > Marquez vos scores dès votre arrivée sur le tee de départ suivant.

1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Championnat ouvert à tous les licenciés amateurs membres d'un des Golfs de la Sarthe et de la Mayenne, de son association sportive (à jour de leur licence FF Golf 2019 et du certificat médical au moment de l'inscription).

Avoir un index inférieur ou égal à 36.4 (adultes, jeunes HF).

Les jeunes rentrent dans la catégorie Adultes et jouent également sur 2 tours.

Etre inscrit avant le jeudi 29 Août 2019 12 heures.

Avoir réglé son droit d'engagement le jour du premier tour.

Le nombre de participants maximum est fixé à 80.

Si le nombre d'inscrits est supérieur, le choix se fera par ordre d'index.

2 – SERIES ET FORME DE JEUX

- Les seniors peuvent participer au championnat « Adultes », et de ce fait ne pourront participer au championnat « Séniors » du 21/09/2019 à Arçonnay.

séries	index	nombre de trous	repères de départ	jours	formule
Dames 1ère série	inf. ou égal à 18,4	36	Bleu	samedi et dimanche	stroke play
Dames 2ème série	18,5 à 36.4	36	rouge	samedi et dimanche	stableford
Hommes 1ère série	inf. ou égal à 15.4	36	Blanc	samedi et dimanche	stroke play
Hommes 2ème série	15,5 à 36.4	36	jaune	samedi et dimanche	stableford

3 – LIEU et DATES

Golf d'Alençon en Arçonnay (72)

Samedi 31 Août 2019 et Dimanche 01 Septembre 2019

- 1ère et 2ème séries Dames
- 1ère et 2ème séries Messieurs

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier les séries en fonction du nombre de participants.

5 – INSCRIPTIONS

Le Comité territorial de Golf mettra à disposition des Golfs du département une fiche d'inscription. La date limite d'inscription est le 29 Août 2019 à 12 heures. Les inscriptions définitives seront à adresser par chaque association sportive ou golf par courriel au Golf d'Alençon en Arçonnay :

sasteamgolf@gmail.com au plus tard le 29 Août 2019 16 heures.

Chaque joueuse, joueur ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie.

Les séniors (HF) sont autorisés à concourir dans la catégorie adulte.

Tout forfait ou abandon injustifié et notifié auprès de l'organisation après la date de clôture entraînera la disqualification pour l'ensemble du championnat.

Les droits d'inscription sont à régler au club organisateur le jour de la compétition.

6 – DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueuses, les joueurs s'acquitteront d'un droit d'engagement en retirant leur carte de score.

- 20 € pour les membres du golf recevant (2 tours)
- 35 € pour les membres des autres golfs (2 tours)
- 7 € pour les jeunes de moins de 18 ans (2 tours)

7 – HORAIRES DES DEPARTS

A chaque journée les départs seront organisés en shotgun à partir de 8 h 30 et 13 h 30. Les départs pourront être consultés sur le site du Comité Départemental dès le vendredi 30 août 2019 12 heures.

<http://www.golfsarthemayenne.fr/>

Les compositions des départs auront lieu par ordre d'index le samedi par groupe de 3.

Les compositions des départs du dimanche seront fonction des résultats du samedi.

8 – PRIX

Les trophées seront offerts par le Comité territorial de Golf.

séries	récompensés		
	BRUT		NET
	Trophée	Lot	Lot
Dames 1ère série	1 ^{ère} et 2 ^{ème}	1 ^{ère} et 2 ^{ème}	1 ^{ère}
Dames 2ème série	1 ^{ère}	1 ^{ère} et 2 ^{ème}	1 ^{ère}
Hommes 1ère série	1 ^{er} et 2 ^{ème}	1 ^{er} et 2 ^{ème}	1 ^{er}
Hommes 2ème série	1 ^{er}	1 ^{er} et 2 ^{ème}	1 ^{er}

Le brut prime sur le Net

9 – REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu :

Dimanche 01 Septembre 2019 5 heures après le dernier départ.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la remise des prix.

11 – RESTAURATION

Restauration rapide sur place.